

Compte rendu analytique du conseil de communauté du 9 novembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 78
Nombre de votants : 84

L'an deux mille vingt, le neuf novembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle Louis Blazy à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Corinne LAMARQUE, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Anita BEUSTE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Michel SARTHOU (suppléant de M. Alain LENGLET), Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Alice BENAVENTE (pouvoir à Mme Corinne LAMARQUE), Lucien PRAT (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Mathias DUCAMIN (pouvoir à M. Bertrand VERGEZ-PASCAL), Henri POUSTIS, Patrick GALOPIN, Marie-Christine LUPIET, Jean-Luc NOURY (pouvoir à M. Christian LOMBART), Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Anne-Lise GENNEVOIS (pouvoir à M. Gérard IRIART), Carole LARRIEU (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Marc PÉREZ, Jean-Jacques LASCABES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Maïthé MIRASSOU.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mme Bénédicte ALCETEGARAY et M. Lindsey DEARY.

Compte rendu des décisions prises par le Président et le bureau

Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le Conseil de communauté leur a confiées.

Rapport 1 : Rapport sur les orientations budgétaires pour l'année 2021.

Le conseil communautaire, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré à l'unanimité, acte que le rapport sur les orientations budgétaires 2021, les engagements pluriannuels ainsi que la structure et la gestion de la dette ont été présentés et débattus en conseil communautaire.

Rapport 2 : Ancien site Rio Tinto : autorisation de déposer un permis d'aménager.
Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 2.

Rapport 3 : Ancien site Celanese : projet d'implantation d'une plateforme logistique de l'enseigne LIDL.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 3.

Rapport 4 : Zone de Louprien à Monein : vente d'une parcelle à M. BERDOLOU.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 4.

Rapport 5 : Partenariat avec la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Pau Pyrénées pour le dispositif "Test d'activité ante-crédit" : renouvellement du partenariat.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 5.

Rapport 6 : Désignation de représentants supplémentaires au pôle métropolitain du Béarn.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 6.

Rapport 7 : Plan solidarités crises du Pays de Béarn : convention de coopération.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 7.

Rapport 8 : Logements communaux : participation financière à la réhabilitation de 2 logements communaux conventionnés sur la commune de BALANSUN.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 8.

Rapport 9 : Logements communaux : participation financière à la réhabilitation de 2 logements communaux conventionnés sur la commune de MESPLÈDE.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 9.

Rapport 10 : Création de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et approbation de sa composition.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 10.

Rapport 11 : Décision modificative numéro 4 au budget principal 2020.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 11.

Rapport 12 : Mise en place du télétravail - Adoption du règlement de mise en œuvre.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 12.

Rapport 13 : Evolution du régime indemnitaire : instauration de l'IFSE pour les cadres d'emploi d'ingénieurs et la filière médico-sociale.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 13.

Rapport 14 : Commission intercommunale des impôts directs locaux (CIID) : composition.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 14.

Rapport 15 : Maintien de la subvention à l'association Orthez Animations suite à l'annulation des 25e journées du Livre d'Orthez - Demande d'autorisation de déléguer au Bureau communautaire l'examen du maintien de subventions dans le cadre de la crise liée au Covid-19.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 15.

Le Président,



Patrice LAURENT

